



Commission agriculture et alimentation

9 mars 2021

Synthèse et points clefs à retravailler ou approfondir

Le détail des présentations figure dans le powerpoint joint.

1) Fonctionnement, organisation et actions de la commission

Jacques Adenot a présenté le mode de fonctionnement de la commission avec un noyau dur composé du président (Guislain Cambier), des deux vice-présidents (Jacques Adenot et Jean Valadier), des deux directeurs référents (François Charlet et Arnaud David) et de membres de l'équipe de la Fédération missionnés sur ce sujet (Florence Moesch et France Drugmant).

Les partenaires ainsi que les chargés de mission et élus des Parcs apportent leur avis, partenariat, expériences. Le noyau dur s'appuie sur ce socle pour construire et valider des notes et positionnements qui pourront selon la pertinence être présentés au bureau. Il a été proposé a minima deux commissions par an. Ce mode de fonctionnement n'a pas suscité de commentaires particuliers.

François Charlet a présenté les champs croisés de la commission, les actions et le calendrier 2021 (Cf. Pwpt + calendrier)

2) Points d'actualités

Marque Valeurs PNR : évolution du référentiel agricole et amendement loi Climat pour la restauration collective

L'évolution du référentiel agricole de la marque « Valeurs Parc », précisant et/ou intégrant des critères environnementaux et de bien-être animal a été adoptée le 17 février 2021 en intercommission marque, agri et biodiversité. Au-delà de la marque, ce travail nous a aidé à mieux identifier l'agriculture et les pratiques agroécologiques que nous voulons dans les Parcs ; il met aussi en lumière les spécificités de l'agriculture de nos territoires.

Ce travail nous a amené à considérer les possibilités d'équivalence entre la marque et la certification Haute valeur environnementale notamment dans la perspective que les produits marqués figurent dans les 50% de produits obligatoires dans la restauration collectives d'ici 2022 (loi Egalim). Nous en sommes arrivés à la conclusion que cette approche remettrait trop en cause les principes de la marque (audit notamment) et qu'il était préférable de faciliter pour ceux qui le souhaitent le passage à HVE par un appui technique et en intégrant dans notre référentiel certains critères de HVE. HVE est un outil intéressant notamment pour inciter les agriculteurs à enregistrer leurs pratiques.

Entretemps, en préparation du passage de la loi « Climat » à l'Assemblée, 4 députés ont proposé un amendement concernant l'ouverture aux marques des Parcs (Valeurs Parcs et esprit PN) au dispositif visant à favoriser les produits de qualité et durables éligibles à la loi Egalim (article L640-2 du code rural et de la pêche maritime et plus précisément article L230-5-1 du même code : intégrer à la

définition des produits de qualité). Cette proposition est confortée par une recommandation du CESE dans son rapport

La commission « Agriculture et alimentation » réaffirme la volonté des Parcs de travailler sur les enjeux de la relocalisation alimentaire de la production agricole. Cela passe notamment par la possibilité sur les Parcs de favoriser l'accès des productions marquées dans la restauration collective. Aussi, cet amendement est très attendu et souhaité par le réseau des Parcs naturels régionaux.

Foncier

Un projet de loi foncière est porté par le député Dominique Potier contre l'accaparement des terres agricoles. La Fédération avait soutenu cette démarche visant à proposer une nouvelle loi foncière.

3) Alimentation (présentation détaillée dans le Pwpt + note alimentation)

La Fédération propose de répondre au nouvel appel à projet lancé le 1^{er} mars par le MAA (volet 2). Ce projet a fait l'objet d'une validation générale par la commission.

Pour cet AAP, la Fédération voudrait répondre sur le volet essaimage, animation et accompagnement du dispositif PAT. L'objectif est de valoriser les expériences et initiatives développées sur les Parcs et développer **des outils communs pour accompagner les dynamiques de transition alimentaire.**

Les PAT animés par les Parcs (ou autre dispositif que les PAT) seraient le socle/la base de réflexion

Thématiques prioritaires pour les Parcs (issu de l'enquête effectuée ; les Parcs sont également intéressés par les autres thématiques)

1. Approvisionnement local des établissements de restauration collective (plus de 50 %)
2. Préservation et valorisation du foncier (plus de 50 %)
3. Promotion des filières locales (36%)

Contenu pressenti de la réponse à AAP :

a/ Articulation régionale entre les PAT à imaginer ?

b/ Créer un module de base (tableau de bord en ligne, accessible à l'ensemble des parcs) avec indicateurs d'appui au diagnostic du système alimentaire des territoires et indicateurs d'approfondissement selon les enjeux de chaque Parc. Vision prospective et étudier les actions mises en place

c/ Mise à jour des fiches territoires. Réfléchir à des outils communs ? Animation de la gouvernance (outils particuliers ?), sensibilisation des consommateurs (volet alimentation de « familles à biodiversité positive), initiatives à mettre en avant sur certains territoires = identifier (méthode RESOLIS), partager les initiatives intéressantes, originales et les mettre en réseau.

d/ Créer des groupes thématiques en fonction des items qui ressortent sur plusieurs territoires en lien avec l'approche thématique de RESOLIS et les apports des partenaires

e/ Evaluer et suivre la transition ? (outil mis en place par le CEREMA et MTE ?)

Xavier Bletterie a présenté l'intérêt pour le PNR du Queyras des différents outils mobilisés de façon expérimentale dans la phase 2018-2020 du projet porté par la Fédération (repérage d'initiatives, outil de diagnostic du Basic, analyse des transitions agricoles et alimentaires). Cela a notamment

permis l'émergence d'un collectif de la TAA, le démarrage d'un projet de PAT, la définition d'objectifs de progression, l'apport d'éléments aux projets de renouvellement de la charte du PNR...

Propositions complémentaires issues des échanges :

1/ Constituer un groupe de travail autour des abattoirs mobiles et peut-être plus largement des outils d'abattage et de transformation de proximité ? Comment donner les chances d'aboutir à ces projets et comment inscrire ces projets innovants dans le plan de relance ? Opportunité d'aller mobiliser les enveloppes disponibles qui ne sont pas consommées à ce jour (information du ministre).

2/ Modalités de financement des PAT, volet 2 ?

Q : Il semblerait plus opportun de déposer les dossiers investissement sur le plan de relance plutôt que sur le volet classique PAT ? La priorité serait-elle donnée aux nouveaux entrants et pas aux PAT structurés, déjà lauréats dans le précédent AAP (à vérifier auprès du ministère lors de la visioconférence prévue le 17 mars).

3/ Maisons de l'alimentation ou tiers lieux alimentaires = sites où des professionnels se mettent ensemble pour travailler de manière transversale les questions autour de l'alimentation.

Ces initiatives (« FAB LAB de l'alimentation ») prennent naissance autour de problématiques diverses = installation, foncier, place du citoyen, choix alimentaires et d'émergence/structuration de nouvelles filières...

Ne serait-ce pas à travailler dans le cadre de l'accompagnement de la Fédération ? = suivre ces initiatives locales / voir comment les Parcs sont investis ou accompagnent ces initiatives. Il faudrait donc inventorier ces initiatives et voir ce qu'elles apportent. Etudier aussi l'intérêt de les mettre en réseau

4/ La question du renouvellement générationnel lui-même rattaché aux questions foncières, a été soulevé par un participant. Cet enjeu sera donc traité en priorité, avec des exemples d'initiatives et de dispositifs publics pouvant servir de source d'inspiration sur le terrain.

4) Zoom sur la PAC et l'action de la Fédération

PNR et PN avec la contribution de divers partenaires ont élaboré une série de propositions « pour une PAC des territoires », publié en mars 2020 avec comme objectif supplémentaire de développer des propositions spécifiques sur les aires protégées.

→ **Le réseau des PNR/PN s'est fixé 3 objectifs à intégrer au Plan Stratégique National :**

1/ Les mesures de la PAC doivent permettre d'accompagner la transition tout en maintenant les pratiques vertueuses existantes notamment / problématiques de déprise agricole

2/ Les mesures doivent faire sens pour les agriculteurs mais aussi au regard des spécificités territoriales : respect des particularités, de l'identité des territoires.

3/ Défendre le droit à l'expérimentation sur les aires protégées notamment.

Pas de remarque particulière des participants sur les 3 objectifs défendus et à intégrer au Plan stratégique national.

Où en est-on aujourd'hui ?

Des notes thématiques sont en cours de rédaction. Ce travail est bien avancé sur « prairies et pastoralisme ».

Réactions des participants :

L'APCA a rappelé l'idée que les écoschèmes doivent être simples et compréhensibles par les agriculteurs pour garantir leur adhésion au dispositif et l'efficacité des mesures.

Il faut trouver à travailler les filières dans leur ensemble et voir comment soutenir les filières territorialisées et les amener dans la transition.

La Fédération propose de défendre la position des PNR comme territoires d'expérimentation de l'agroécologie. Quelles mesures expérimenter alors dans les Parcs ?

Deux pistes de travail sont évoquées/débatues :

1/ Contrat de transition porté par « Régions de France + APCA »

Mettre en place de la cohérence dans la boîte à outil FEADER (aides à installation, aides à investissement, MAE)... Contrats de transition s'appliqueraient sur un diagnostic d'exploitation avec contrat de transition sur 3 à 5 ans. Croisement d'enjeux différents (économique/écologique/sociaux) sur l'exploitation. Revendiquer cette expérimentation dans les territoires de PNR si pas retenu à échelle nationale ?

2/ Contrat de relocalisation

Mobilisation de plusieurs dispositifs FEADER pour renforcer les filières alimentaires territoriales. Il ne s'agit pas de lier les financements de la PAC aux PAT.

Proposition issue des échanges :

Finalement, les deux sont très liés car la question des débouchés se pose quand on parle aussi de contrat de transition. Peut-on imaginer des contrats de transition avec un volet territorial et un volet exploitation ?

Ces réflexions ont amené la commission à se poser et à clarifier d'autres questions :

Qu'est-ce que l'identité Parc/aire protégée ? Comment valoriser la spécificité des Parcs sans se couper des autres territoires ?

Attention à garder les équilibres entre les territoires et à ne pas flécher les aides vers des typologies de territoire (plaines/montagnes/zones intermédiaires). Tous les territoires présentent des spécificités, des savoir-faire et une identité. Tous doivent pouvoir en bénéficier.

5) Points discutés et validés par le noyau dur après la commission

Points de vigilance

Il faut travailler les contrats de transition et de relocalisation simultanément et en cohérence.

Il faut que le plan de relance soit en cohérence avec les contrats de transition écologique (portés par EPCI et PETR) et prépare la phase de transition de la PAC à la future nouvelle PAC.

Prochaine commission le 1er juillet de 14h à 16h

Il est proposé une réunion intermédiaire de la commission le 1er juillet de 14 heures à 16 heures afin de maintenir la dynamique et de faire un point d'étape intermédiaire sur les différents sujets traités durant cette commission. Pour rappel la commission suivante est fixée le 16 novembre après-midi.

6) Liste des participants

Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Présents			
Jacques	Adenot	Président	PNR Vercors, vice-président commission
François	BIRMANT	Responsable Service territorial Agriculture et Forêt	APCA
Clarisse	BLANCHARD	Chargée de mission agriculture	Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Floriane	Bauer-Cauneille	chargée de mission économie et proximité	PNR Haut-Jura
Xavier	bletterie	chargé de mission agriculture	PNR QUEYRAS
Victor	Bossard	élu	PNR Grands-Causse
Julien	Bourbier	resp pôle économie	PNR Ballons des Vosges
Aline	BOY	Chargée d'agroécologie	Ministère en charge de l'agriculture
François	CHARLET	directeur	PNR Caps et Marais d'Opale
Robert	CHAZE	Représentant APCA à la Commission	APCA
Jade	Ching	CM Agriculture	PNR Narbonnaise
Wilfrid	COMBADIÈRE	Chargé de mission Agriculture et Forêt	PNR Loire Anjou Touraine
Marie	Cosse	Chargée de mission	RESOLIS
Arnaud	DAVID	Directeur	PNR de l'Aubrac
France	Drugmant	responsable agriculture et alimentation	FPNRF
Sidonie	de Kermel	Chargée d'étude PAT	PNR Scarpe-Escaut
Delphine	FILIFE	Chargée de mission Agriculture durable	PNR du Vexin français
Gilles	FLUTET	Responsable Service Territoires et délimitation	INAO
Stéphanie	Fortin	Chargée de mission Valorisation des productions et savoir-faire locaux	Parc naturel régional des volcans d'Auvergne
Hélène	Gasté	chargée de mission flore-botaniste	PNR Brenne
Stéphane	Gusméroli	VP agriculture	PNR Chartreuse
Didier	HOULES	Vice-Président	PNR Haut-Languedoc
Séverine	Lascombe	Secrétaire Nationale Alimentation	FNAB

Manuela	Lesage	chargée de mission agriculture	PNR Préalpes d'Azur
PHILIPPE	LESAGE	responsable de Pole developpement economique	PNR AVESNOIS
mylene	Maurel	resp. Pôle agri tourisme éco	PNR Luberon
Cécile	Méthellié	CM agri-environnement et élevage	PNR Forêt d'Orient
Florence	Moesch	Chargée de mission PAC & Aires protégées	FPNRF
Thierry	MOUGEY	Chargé de mission Biodiversité et gestion de l'espace	FPNRF
Régis	PASQUIER	Marque/	Marais potevin
Clarisse	Perrin	Chargée de mission PAT	PNR Montagne de Reims
Alexandre	Pierrard	Vice-président	PNR Médoc
Laurent	Poloni	vice président chargé de l'agriculture	PNR Narbonnaise
Christelle	Parmentier	responsable Pôle développent	PNR Scarpe-Escaut
Sébastien	Pujol	DGA	PNR Grands-Causse
Julian	Renard	Chargé de mission RD et Accessibilité	FNAB
Caroline	Rozalen	Chargée de mission agriculture	PNR Avesnois
Henri	Rouillé d'Orfeuille	Programme Alimentation responsable et durable	RESOLIS
Julien	ROY	Chargé de mission AB	PNR Avesnois
Marie	STURMA	Chargée de mission agriculture/forêt	PNR OPF
Marie	Thomas	Chargée de mission agriculture /forêt	OFB
Marie	THOMAS	chargée de mission agriculture et forêt	Office français de la biodiversité
Jean-Yves	Vansteelant	CM Agriculture	PNR Haut Jura
Excusés			
Yann	Bondier-Moret	Président commission agriculture- alimentation	PNR Haut Jura
Guislain	Cambier	Président	Avesnois, président commission agriculture FPNRF
Solène	Jouy	CM Valeurs Parc et Alimentation	PNRFO
Jean	Valadier	élu	PNR Aubrac, vice président Commission agriculture et alimentation